
Nain de couleurs (NC)

Race naine de couleurs diverses

Poids minimum 1,1 kg
Poids idéal 1,25–1,4 kg
Poids maximum 1,5 kg
Hérédité nette



Pays d'origine Allemagne
Issue de Hermelin et de petites races
Reconnue provisoirement en Suisse depuis 2010

Rhön

Type et but d'élevage

Type d'une race naine vive avec une bonne tenue et une conformation bien formée.

Echelle d'appréciation

Tête, oreilles, cou	10 points
Poitrine, épaules, pattes antérieures et tenue	10 points
Dos, bassin, pattes postérieures et ligne abdominale	10 points
Pelage, peau et jarres	20 points
Couleur et brillant	10 points
Caractéristique de la variété de couleurs / sous-couleur	10 points
Apparence typique	20 points
Santé et soins	10 points

Standard

(apparence générale)

Tête : Forte, marquante, accolée largement aux épaules, de forme rectangulaire, front large, museau bien développé, os orbitaux prononcés.

Oreilles : Consistantes, droites, portées serrées, bien velues, longueur 5,9-6,1 cm.

Cou : Non visible.

Poitrine : Pleinement formée, bien portée.

Épaules : Bien musclées, fermées.

Pattes antérieures :

Courtes, droites, de puissance moyenne.

Tenue : De hauteur moyenne.

Dos : Bien arrondi, moulé.

Bassin : Fermé, bien posé, arrondi, de hauteur moyenne.

Pattes postérieures :

De puissance moyenne, de position parallèle.

Ligne abdominale :

Relevée, visible.

Pelage : Dense, plein, consistant, avec beaucoup de sous-pois, poils de couverture et jarres abondants. Longueur des poils de couverture 26-30 mm.

Peau : Souple, bien adhérente, détachable.

Couleur et brillant :

Les couleurs sont pures, franches et brillantes.

Variétés de couleurs reconnues provisoirement :**Rhön :**

La couleur fondamentale est blanche. La couleur du dessin est un gris à gris noir intense. Toutes les couleurs doivent être pures, sans nuance jaunâtre ou brunâtre. Des couleurs légèrement brillantes sont souhaitées. Iris brun. La couleur des ongles est sans importance.

Caractéristique de la variété de couleurs :

Le dessin correspond à l'aspect d'un tronc de bouleau. Le dessin est constitué de taches, bandes et éclaboussures qui se répartissent sur tout le corps, ainsi qu'à la tête, aux oreilles et aux pattes antérieures. Elles forment, ensemble avec la couleur fondamentale blanche légèrement dominante, un jeu de couleurs vivant et harmonieux. Les divers champs de couleurs ne doivent pas être trop grands, ne pas être nettement délimités et présenter une transition floue. Le dessin du ventre et de la queue est sans importance.

Russe :

La couleur fondamentale est blanc lumineux à blanc ivoire, brillante, sans nuance suie. Iris rouge. Ongles de couleur corne.

Caractéristique de la variété de couleurs :

La couleur des marques est noire. Le masque forme sur le nez une tache de forme ovale pas trop grande. Il s'étend jusqu'à la hauteur des yeux et ne doit pas atteindre la mâchoire inférieure. La couleur des oreilles est délimitée nettement à leur naissance. Les marques noires des pattes antérieures s'étendent environ 2 à 2,5 cm au-dessus de l'ongle du pouce. Aux pattes postérieures environ 1 à 1,5 cm au-dessus de l'articulation du jarret. La queue est noire. On aspire à obtenir des marques noires, pures.

Apparence typique :

Forme du corps typiquement naine, trapue, arrondie, avec une bonne tenue et un tempérament vif. En plus des positions 1 et 2, observer le poids idéal.

Santé et soins :

Selon les dispositions générales.

Défauts d'esthétique :

Légère divergence du type de la race, en particulier type long, tenue insuffisante, affinement. Museau étroit. Faible structure des oreilles. Port d'oreilles large. Couleur impure.

Rhön :

Déduction à la position 5 (couleur) : Nuance jaunâtre ou brunâtre, champs de couleur particulièrement flous.

Déduction à la position 6 (caractéristique de la variété de couleurs) : dessin de la tête partagé sur le front et l'os nasal, dessin manquant à une oreille ou aux deux pattes antérieures, grands champs unicolores.

Russe :

Déduction à la position 5 (couleur et brillant) : légère nuance suie dans la couleur fondamentale, en particulier à la mâchoire inférieure ou bordure des yeux suie (lunette).

Déduction à la position 6 (caractéristique de la variété de couleurs) : oreilles parsemées de blanc, divergence de couleur, de taille ou de forme des marques.

Défauts de disqualification :

Divergence totale du type de la race. Longueur des oreilles de plus de 7 cm. Début de fanon. Couleur de couverture, couleur du ventre ou sous-couleur ne correspondant pas à la variété de couleurs. Tache dans les yeux. Mouchet blanc ou de couleur.

Rhön :

Forte nuance jaune ou brune. Les deux oreilles unicolores. Les deux pattes antérieures et la poitrine unicolores, couleur unicolore de la tête ou du tronc.

Russe :

Tache ou mouchet noirs dans la couleur fondamentale ou lèvre inférieure recouverte de la même couleur que le masque (sans tatouage). Mouchet blanc isolé dans les marques. Ongle sans pigmentation.

Composition des variétés de couleurs admises :

Elle et lui 1.1, lot 1.2 :

- a) rhön
- b) russe

Collection :

Toutes les variétés de couleurs en procédure d'admission de cette race peuvent être incorporées.



Russe
